



DOMAINE SCIENCES HUMAINES & SOCIALES

MASTER**OBJECTIFS**

Le Master Psychopathologie et psychologie clinique permet de former :

- ▶ Des psychologues cliniciens généralistes pouvant exercer auprès de personnes (bébé, enfant, adolescent, adulte) présentant des troubles psychopathologiques et/ou somatiques.

COMPÉTENCES

Après avoir suivi ce Master, l'étudiant sera capable de :

- ▶ Maîtriser des connaissances théoriques et cliniques fondamentales dans le domaine de la psychopathologie, de la psychologie clinique et psychologie de la santé cela, en respectant la pluralité des paradigmes (art. 37 du Code de déontologie)
- ▶ Connaître la démarche sémiologique, analyse psychopathologique et clinique contextualisée et historique des situations
- ▶ Effectuer un entretien psychologique : approche globale et historique des difficultés dans un cadre d'écoute empathique et aptitude à analyser ses contre-attitudes
- ▶ Effectuer un examen psychologique (choix argumentés des divers techniques et outils) et à en communiquer les résultats (au patient, à la famille) ; utilisation des conclusions de l'examen comme base de construction du projet de prise en charge et capacité à évaluer ses effets
- ▶ Connaître la pertinence des différents types de traitement selon

les troubles et leurs appartenances paradigmatiques (psychothérapies individuelles, familiales, cognitivo-comportementale, réhabilitations psychosociales, soins psychologiques d'urgence, rétablissement, rééducation orientation vers divers traitements spécialisés : rééducations neuropsychologique, orthophonique, psychopédagogique, psychomotrice...).

- ▶ Effectuer des interventions à visée d'aide psychologique directe (individuelle ou de groupe) et indirecte (conseil aux professionnels, supervision d'équipe, travail de psychologue de liaison...)

DÉBOUCHÉS**PROFESSIONNELS****Secteurs d'activité :**

- ▶ Secteur relevant de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale, de la prévention (maladie mentale et somatique) : CHU, CHS, CATT, Hôpitaux de jours, CAMSP, CMP, CMPP ; ASE, PMI, CSAPA, ... ; dans des établissements médico-sociaux (tutelle ASE, ITEP...)
- ▶ Secteur relevant de la justice : établissements pénitentiaires, PJJ, SPIP, CRIAVS...
- ▶ Secteur relevant du milieu associatif : service d'écoute, accompagnement des bénévoles, conseil, institut de formation...
- ▶ Secteur libéral : activités cliniques (bilan, suivi psychologique), supervision, formation, expertise...

Métiers :

- ▶ Psychologue
- ▶ Psychologue clinicien
- ▶ Psychologue-conseil
- ▶ Expertise psychologique
- ▶ Psychothérapeute

ENSEIGNEMENTS - MASTER 1

UE - Tronc commun 1

- ▶ Analyse des données quantitatives et qualitatives
- ▶ Formation à la recherche
- ▶ Anglais 1
- ▶ Séminaires de recherche 1
- ▶ Elaboration du projet professionnel

UE - Disciplinaire principale

- ▶ Psychopathologie générale

UE - Disciplinaire complémentaire

- ▶ Psychologie clinique de la santé et adaptation

UE - Tronc commun 2

- ▶ Anglais 2

UE - Stage professionnel

- ▶ Suivi de stage
- ▶ Stage professionnel

UE - Séminaires de recherche 2

UE - Disciplinaire principale 2

- ▶ L'examen psychologique individuel et familial

UE - Disciplinaire complémentaire 2

- ▶ Psychopathologie cognitive et psychologie clinique

ENSEIGNEMENTS - MASTER 2

UE - Enseignement théorique de psychopathologie clinique : applications à différents domaines 1

- ▶ Le nourrisson, l'enfant et l'adolescent
- ▶ L'adulte
- ▶ Les atteintes somatiques
- ▶ Conduites à risque, violentes et addictions

UE - Enseignement méthodologique et techniques d'intervention en psychologie clinique 1

- ▶ Examen psychologique de l'enfant et de l'adulte

UE - Tronc Commun 3

- ▶ Accompagnement à la recherche d'emploi
- ▶ Déontologie et éthique
- ▶ Anglais

UE - Enseignement théorique de psychopathologie clinique : applications à différents domaines 2

- ▶ Le groupe familial

UE - Enseignement méthodologique et techniques d'intervention en psychologie clinique 2

- ▶ L'entretien clinique
- ▶ Psychothérapies individuelle et de groupe

POUR RÉUSSIR SON PROJET

Qu'il s'agisse d'un stage ou d'un premier emploi, la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) peut accompagner les étudiants dans leurs recherches.

- ▶ 02 47 36 81 70 - www.univ-tours.fr/moip